

Département Politique  
Suisse

Division des Affaires Etrangères

111 My

Berne, le 28 Mars 1919.

Prière de rappeler ce numéro  
dans la réponse

Incorporation des Communes  
du Delta du R h i n .

R a p p o r t

=====

À Monsieur le Conseiller fédéral Calonder, pour la séance  
du Conseil fédéral du 29 Mars

-----

Dans le rapport du 7 mars au Conseil fédéral, le Département Politique mentionnait, en dehors de la question du Vorarlberg, l'éventualité d'une incorporation séparée des communes du Delta, et faisait observer qu'il avait demandé au Département de l'Intérieur des renseignements sur l'augmentation des frais d'entretien du Rhin qu'une telle augmentation comporterait. A teneur des renseignements recueillis, le Département est en mesure de compléter son rapport en ce sens que l'incorporation des trois communes n'occasionnerait pas d'augmentation de frais à la Confédération ni au canton de Saint-Gall.

\*

\*

\*